PROGRAMME DES ARMES CLASSIQUES

Gestion des Armes et des Munitions (GAM) en Afrique

Rapport de la réunion virtuelle de mise à jour

6 mai 2020

Federal Foreign Office

UNIDIR
INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA RECHERCHE SUR LE DÉSARMEMENT

A propos de l'UNIDIR

L'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) est un institut volontairement financé et autonome au sein des Nations Unies. L'un des seuls instituts de recherche au monde portant sur le désarmement, l'UNIDIR développe des connaissances et promeut le dialogue et l'action sur le désarmement et la sécurité. Situé à Genève, l'UNIDIR soutient la communauté internationale afin de trouver les idées pratiques et innovantes nécessaires à trouver des solutions aux problèmes critiques de sécurité.

Note

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les points de vue exprimés n'engagent que leur auteur. Ils ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Organisation des Nations Unies, de l'UNIDIR, de leur personnel ou des organismes qui apportent leur concours à l'Institut.

© UNIDIR
www.unidir.org

REMERCIEMENTS

L'UNIDIR voudrait remercier les soixante-quatorze (74) représentants des États Membres, organisations régionales et sous-régionales, entités des Nations Unies et organisations non-gouvernementales (ONG) spécialistes. De plus, l'UNIDIR voudrait remercier les points focaux de GAM et les représentants des Commissions Nationales sur les Armes Légères et de Petit Calibre (ComNat) du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Libéria, du Mali, du Niger, du Nigéria, de la République Centrafricaine, de la République Démocratique du Congo, du Sierra Leone, de la Somalie, ainsi que les représentants de l'Allemagne, des États-Unis (É-U), de l'Union Africaine (UA), de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union Européenne (UE), du Centre régional des armes légères dans la région des Grands Lacs (RECSA), du Bureau des affaires de désarmement de l'ONU (UNODA), de l'Office des Nations Unies contre les drogues et le crime (UNODC), du Service de la lutte antimines des Nations Unies (UNMAS), et du Bonn International Center for Conversion (BICC), dont les interventions pendant la réunion et les retours par écrit ensuite ont contribué à la rédaction de ce rapport.

En outre, des fonds dédiés au projet ont été reçus des Gouvernements de l'Allemagne, de la Finlande et de la Suisse.

LISTE DES ACRONYMES ET DES ABBREVIATIONS

AHM	Action humanitaire contre les mines
AMISOM	Mission de l'Union Africaine en Somalie
BICC	Centre International de Bonn pour la Conversion
BMS	Réunion biennale des États
CER	Commissions économiques régionales
ALPC	Armes légères et de petit calibre
CICR	Comité International de la Croix-Rouge
ComNat	Commission nationale sur les armes légères
DAM	Destruction des armes et munitions
DDR	Désarmement, Démobilisation, Réintégration
DTIM	Directives techniques internationales sur les munitions
EM	État Membre
EMF	État Membre Fédéral
É-U.	États-Unis d'Amérique
EWIPA	Armes Explosives en Zones Peuplées
FFT	Document de réflexion (Food for Thought)
FMM	Force multinationale mixte
GAM	Gestion des armes et des munitions
GEG	Groupe d'experts gouvernementaux
GENSAC	Réseau pour un contrôle des armes légères et de petit calibre basé sur l'égalité des sexes
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GFS	Gouvernement Fédéral de Somalie
GSSM	Gestion sûre et sécurisée des munitions
ICP	Indicateurs clés de performance
LANSA	Réseau d'action sur les armes légères au Libéria
MAG	Mine Advisory Group
MFAE	Ministère Fédéral des Affaires Étrangères
MOSAIC	Recueil sur l'Implémentation du Module sur le contrôle des armes légères
NWFP	Point de Contact National sur la Gestion des Armes et Munitions Nationales
OCWART	Crime Organisé : Réponse de l'Afrique de l'Ouest au Trafic
ONG	Organisation Non-Governmentale
ONSA	Bureau du Conseiller à la sécurité nationale
ONU	Organisation des Nations Unies

OSC	Organisation de la Société Civile
OSP	Opérations de soutien de la paix
PAC	Programme sur les armes classiques
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRESCOM	Bureau du Comité Présidentiel sur les Armes de Petit Calibre et Légères
PSSM	Sécurité physique et gestion des stocks
RECSA	Centre régional des armes légères dans la région des Grands Lacs
SLeNCSA	Commission nationale de Sierra Leone sur les armes légères
SPF EOD	Force de Police Somalienne pour l'élimination des munitions explosives
SOP	Procédure opérationnelle standardisée
STG	Faire taire les armes
TCA	Traité sur le commerce des armes
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
UNIDIR	Institut des Nations Unies pour la Recherche sur le Désarmement
UNMAS	Service de la lutte antimines des Nations Unies
UNODA	Bureau des affaires de désarmement de l'ONU
UNODC	Office des Nations Unies contre les drogues et le crime
UN PoA	Programme d'action des Nations unies
UNREC	Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique
UNSCAR	Mécanisme de financement des Nations Unies pour la coopération en matière de réglementation des armements
WRA	Bureau de l'élimination et de la réduction des armements

TABLE DES MATIERES

Introduction.....7

Sujets d'entente commune.....7

Priorités de GAM pour 2020 et ajustement des activités dans le contexte du COVID-19.....8

Conclusion.....12

Annexe 1 : Détails sur les priorités GAM 2020 et les ajustements liés au COVID-19 dans les activités fournies par les participants des États Africains13

Annexe 2: Initiatives et aides existantes pour renforcer la GAM en Afrique.....24

Annexe 3: Liste des Participants.....34

Annexe 4: Programme38

1. Introduction

Le 6 mai 2020, l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), en coopération avec le gouvernement de l'Allemagne, a organisé une réunion virtuelle pour échanger des mises à jour sur les activités de gestion des armes et des munitions (GAM) en Afrique. L'objectif de la réunion était de donner l'opportunité à l'UNIDIR et à ses partenaires en matière de GAM d'échanger des informations sur leur activités en cours et sur l'adaptation des projets et des activités au vu de la pandémie COVID-19. La réunion a réuni plus de 70 représentants d'États membres, d'entités partenaires des Nations Unies, d'organisations régionales et sous-régionales, et d'organisations non-gouvernementales (ONG) spécialistes. La réunion s'est déroulée en deux sessions – une en français et une en anglais – afin de permettre une large participation et afin de répondre aux différents besoins en langue des participants[1]. L'événement était uniquement sur invitation.

Ce rapport récapitule les discussions et les point clés des deux sessions, ainsi que les contributions écrites des partenaires portant sur les initiatives actuelles et sur l'aide mise à disposition pour renforcer la GAM en Afrique.

2. Sujets d'entente commune

Bien que les participants aient fourni diverses mises à jour par rapport à leurs activités et plans, ils ont en revanche développé cinq larges thèmes de compréhension commune, présentées ci-bas.

2.1. Nécessité de continuer à affronter les risques associés aux armes légères et de petit calibre, ainsi qu'à leurs munitions respectives, et des pratiques GAM efficaces

Tout en reconnaissant les restrictions et les défis créés par la crise sanitaire mondiale actuelle, les participants se comprennent mutuellement sur l'importance de poursuivre les efforts pour renforcer la politique de gestion des armes et des munitions et leur mise en pratique en Afrique, afin de prévenir et atténuer les risques liés à leur détournement et à leur mauvais usage. Les représentants nationaux d'Afrique ont identifié et partagé des informations sur les divers risques liés aux armes et aux munitions au vu de la crise sanitaire mondiale, dont une potentielle augmentation de l'utilisation des armes par les forces de l'ordre et des groupes armés non étatiques liée aux restrictions de mouvement du personnel, ainsi que de la prolifération de nouvelles et/ou d'alternatives voies de trafic d'armes engendrées par les restrictions et les perturbations aux chaînes d'approvisionnement existantes. L'Allemagne, en tant que co-organisateur de l'événement, a affirmé son engagement continu à l'appui des efforts des États cherchant à renforcer la GAM en Afrique.

2.2. Nécessité de réajuster et de reconceptualiser les activités planifiées

La plupart des participants ont témoigné que la pandémie a touché leurs activités et leurs opérations qui étaient prévues cette année dans le domaine de la GAM[2]. Ils ont

[1] Voir liste des participants en Annexe 3.
[2] Voir la Section 3 et l'Annexe 1 pour les effets du COVID-19 sur les activités et priorités 2020 en matière de GAM.

partagé des mises à jour sur leurs efforts visant à adapter leurs priorités de 2020 en matière de GAM au contexte de la pandémie. De plus, beaucoup de participants ont témoigné leur appui au programme GAM ajusté de l'UNIDIR pour 2020.

2.3. Importance du partage continu de l'information et de la communication

Les participants ont souligné l'importance de préserver les communications et les chaînes de partage d'informations durant la pandémie, et ont témoigné leur appréciation à l'UNIDIR pour avoir organisé la réunion virtuelle entre partenaires GAM en Afrique. Les participants ont convenu que la réunion virtuelle a servi de plateforme utile pour rester engagés, pour partager des mises à jour pertinentes, et pour créer davantage de dynamisme pour la GAM. Beaucoup de participants ont exprimé leur soutien à des réunions virtuelles futures en matière de GAM.

2.4. Rôle de l'UNIDIR dans la promotion des connaissances et dans la facilitation du dialogue sur la GAM en Afrique

Les représentants des États Africains et des organisations régionales, partenaires de l'UNIDIR à l'occasion de la conduite des évaluations de référence de GAM, ont mis en avant l'impact positif que les évaluations de référence avaient eu sur leurs cadres nationaux de GAM. Ils ont témoigné que les évaluations de référence de GAM avaient servi de pierre angulaire importante pour le développement de leurs feuilles de routes de GAM et autres efforts connexes, dont l'élaboration de stratégies nationales spécifiques et des politiques de GAM. Il y a eu un large témoignage de soutien des États Africains et des organisations régionales, et ils ont exprimé la volonté de rester en contact avec l'UNIDIR sur ses plans de recherche et ses activités de GAM.

2.5. Actions des États et des organisations partenaires pour soutenir l'amélioration de la GAM en Afrique

Les États et les organisations partenaires participants fournissant de l'aide en matière des GAM en Afrique ont mis l'accent sur leurs activités de GAM et ont partagé leurs programmes ajustés à la situation du COVID-19. Ils ont de plus saisi l'opportunité de partager des informations relatives à l'aide et aux ressources disponibles pour aider les États à renforcer la GAM en Afrique, ce qui a été accueilli favorablement par les États Africains participants et par les organisations régionales[3].

3. Priorités de GAM pour 2020 et ajustement des activités dans le contexte du COVID-19

Cette section présente un court résumé des priorités de GAM en 2020 et des ajustements aux activités, comme présentées dans la réunion virtuelle par l'UNIDIR, par les autorités nationales participantes en Afrique, ainsi que par les organisations régionales et internationales. Pour les mises à jour de GAM détaillées fournies par les États Africains participants, voir l'Annexe 1. Pour les mises à jour détaillées fournies par les États soutenant la GAM en Afrique, par les organisations régionales et par les organisations spécialisées, voir l'Annexe 2. Pour une analyse plus détaillée de l'impact du COVID-19 sur le contrôle des armes légères et de petit calibre (ALPC), voir *Consequences of the COVID-19 crisis for the circulation of illicit small arms and light*

[3] Voir l'Annexe 2 sur les Initiatives et aides existantes pour renforcer la GAM en Afrique.

weapons and for efforts to strengthen their control (en anglais), preparé par le Ministère Fédéral des Affaires Étrangères allemand.

3.1. UNIDIR

L'angle de recherche de l'UNIDIR sur la GAM cherche à promouvoir la connaissance parmi les États, parmi les organisations du système des Nations Unies et parmi les organisations spécialisées, sur les façons de renforcer les politiques et les pratiques qui gouvernent le cycle de vie de la gestion des armes et des munitions pour prévenir leur détournement et leur mauvais usage. Cette approche de recherche de GAM est de nature consultative et flexible dans son application. Elle cherche à améliorer la connaissance des pratiques efficaces à la fois sur les armes et les munitions, à travers leur cycle de gestion, et là où il est approprié et considéré nécessaire, une attention particulière est dédiée aux aspects et processus spécialisés relatifs aux unes et aux autres. Cette approche contribue à renforcer les politiques et les pratiques dans les deux domaines selon la nécessité, tout en facilitant l'apprentissage croisé de cadres de gestion, des bonnes pratiques et de leçons tirées. Cette approche de recherche est poursuivie en appuyant les États dans la conduite d'évaluations de référence GAM et le développement de feuilles de route nationales; le rassemblement des leçons tirées et l'identification de bonnes pratiques; et la facilitation du dialogue entre partenaires de GAM et acteurs aux niveaux nationaux, régionaux et multilatéraux.

En 2020, l'UNIDIR avait à l'origine prévu d'organiser deux évaluations de référence en Gambie et au Mali; un événement parallèle avec les partenaires nationaux et régionaux durant le septième Réunion biennale des États (BMS7) sur le Programme d'action des Nations Unies; et deux séminaires régionaux de GAM sur les leçons tirées à Addis Abeba et Bruxelles. Ces activités étaient conçues pour contribuer à la tenue d'un Symposium pilote sur les Expériences GAM en 2021. Au vu de la crise sanitaire globale, les plans de recherche et les activités de l'UNIDIR ont été ajustées comme il suit :

1) Rédaction d'un Document de réflexion

L'UNIDIR est en train de rédiger un Document de réflexion qui met en avant les leçons tirées sur le renforcement des politiques et des pratiques en matière de GAM en Afrique, fondé sur les 10 évaluations de référence complétées en Afrique.[4] Ce Document de réflexion réfléchira sur et analysera — ensemble avec les contributions des États, organisations régionales et spécialisées qui ont participé aux évaluations de référence de l'UNIDIR — les façons pour renforcer ultérieurement les politiques et les pratiques de GAM en Afrique, et comment la recherche de l'UNIDIR et son appui consultatif aux États sur la GAM peut être davantage affiné et amélioré pour appuyer les efforts continus actuels des États. Le Document intègrera les contributions et les retours des autorités nationales en Afrique sous la forme de questionnaires et d'entretiens. L'UNIDIR prévoit de finaliser et de distribuer ce Document au troisième trimestre de 2020.

2) Parution publique de la Méthodologie UNIDIR des Évaluations de Référence de GAM

En partant des expériences des évaluations de référence, qui incluent les retours des autorités nationales et des organisations régionales participantes, l'UNIDIR codifiera

[4] Les 10 pays Africains que l'UNIDIR a appuyé dans le déroulement des évaluations de références sont le Burkina Faso, la République Centrafricaine, la Côte d'Ivoire, la République Démocratique du Congo, le Ghana, le Libéria, le Niger, le Nigéria, le Sierra Leone et la Somalie. Il y avait au moins un représentant de chacun de ces Etats à la réunion.

et fera paraître sa méthodologie des évaluations de base GAM sous la forme d'un manuel. La parution du manuel de méthodologie vise à promouvoir l'utilisation de l'évaluation de base par un nombre plus grand d'acteurs intéressés, et de contribuer à la durabilité des évaluations de GAM par les autorités nationales et les organisations régionales. Le manuel passera par un processus d'évaluation par les pairs avant sa parution. L'UNIDIR prévoit de faire paraître ce manuel au troisième semestre de 2020.

3) Report du Premier Séminaire régional UA-UNIDIR sur les leçons tirées de la GAM

En consultation avec l'Union Africaine (UA), l'UNIDIR est en train de replanifier le Premier Séminaire régional UA-UNIDIR sur les leçons tirées, qui était initialement prévu pour mai 2020. Le Premier Séminaire sur les leçons tirées a été provisoirement reporté à la deuxième moitié du troisième trimestre[5] de 2020 et reste sujet à des ajustements ultérieurs en termes de dates et de format (par exemple, taille de l'événement, lieu) au vu du COVID-19.

4) Réévaluation des autres activités prévues pour 2020

Le calendrier des autres activités de recherche de GAM de l'UNIDIR prévues pour 2020 — c'est-à-dire les deux évaluations de référence au Mali et en Gambie ; l'événement parallèle du BMS7 ; et le Deuxième Séminaire régional sur les leçons tirées —sont en cours de réévaluation sur la base d'une surveillance étroite et une évaluation du risque de l'évolution de la pandémie. L'UNIDIR maintiendra tous les acteurs concernés étroitement à jour sur le calendrier de ces activités.

5) Symposium des Expériences GAM en 2021

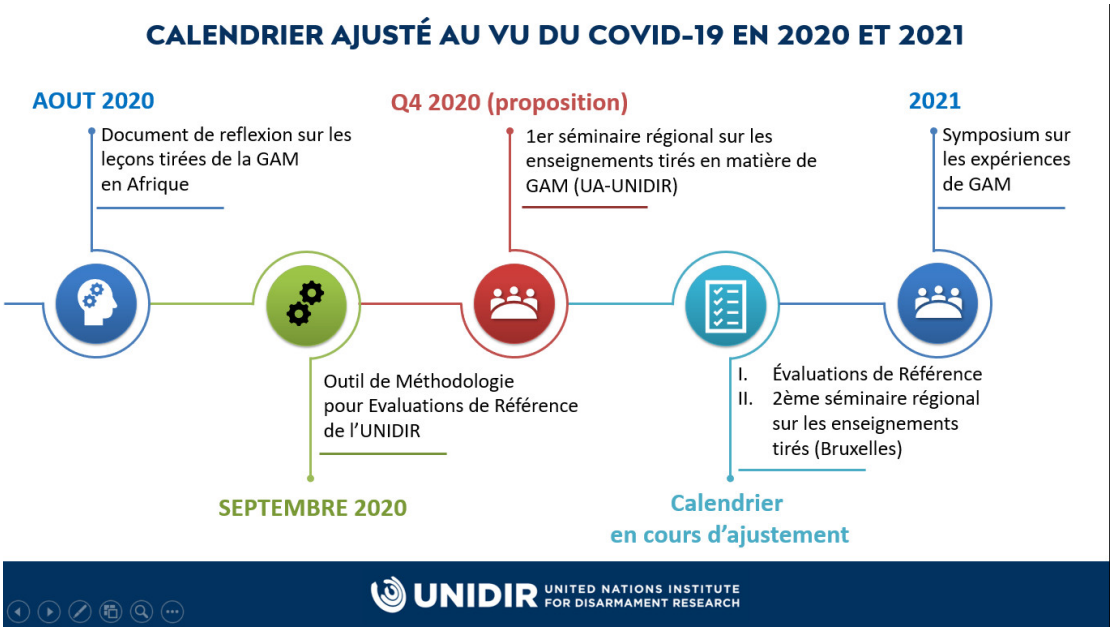
Comme présenté lors de la réunion virtuelle, et en s'appuyant sur la recherche accumulée sur la GAM, l'UNIDIR organisera en 2021 un Symposium pilote des Expériences GAM à Genève en coopération avec les partenaires régionaux et internationaux concernés. Le but de ce symposium est de partager les expériences et les leçons tirées sur la conception, exécution, examen et évaluation des politiques et des pratiques de GAM, et de réfléchir ensemble dans la communauté de pratique aux façons de renforcer la gestion des armes et des munitions. La planification de cette activité est en cours, et ses dates restent inchangées.

6) Recherche et appui consultatif aux États sur la GAM, sur demande

L'UNIDIR reste disponible pour discuter et considérer davantage de recherche et d'appui consultatif aux États, à leur demande, durant cette période de crise sanitaire globale.

[5] Après une évaluation de l'évolution de la situation COVID-19 et après la réunion virtuelle, et tenant en compte les mises à jour partagées par les participants sur les modalités et les restrictions au voyage dans leurs pays, l'UNIDIR est en train d'envisager de reporter le séminaire plus loin, au quatrième trimestre de 2020.

Figure 1: Feuille de route de GAM de l'UNIDIR au vu de la situation COVID-19



3.2. Commissions nationales sur les Armes Légères (ComNat) et points de contact nationaux pour la gestion des armes et munitions

La plupart des représentants participants des Commissions nationales sur les armes légères (ComNat) et des points de contact nationaux ont noté que la pandémie a eu un impact négatif sur leurs activités de gestion des armes et munitions et sur leurs priorités pour l'année 2020. En termes d'opérations, plusieurs représentants nationaux ont déclaré que leurs bureaux avaient été temporairement fermés et dans d'autres cas, que leurs heures de travail ont été réduites. Les effets du COVID-19 sur les activités et les opérations des ComNat et des points de contact pour la gestion des armes et munitions sont brièvement résumés ci-dessous :

1) Activités nationales de gestion des armes et des munitions

Les représentants des ComNat et des points de contact nationaux pour la gestion des armes et munitions ayant participé à la réunion ont indiqué qu'un large éventail d'activités de gestion des armes et munitions qui couvrent divers aspects du cycle de vie des armes et des munitions et impliquant un contact physique ou humain étroit avait été interrompu en raison de la pandémie. Ces activités comprennent, entre autres, l'enregistrement des armes et l'octroi de licences ; les enquêtes nationales sur la fourniture d'armes artisanales ; l'inspection et la rénovation des armureries ; l'examen parlementaire des législations sur armes et munitions légères ; les activités de collecte et d'élimination des armes. La plupart des ComNat et des points de contact nationaux pour la gestion des armes et munitions ajustent actuellement leurs plans et leurs priorités pour se concentrer sur des activités de bureau et à distance, telles que la rédaction de rapports et de propositions pour de futurs projets, ainsi que l'engagement dans des activités qui impliquent un contact physique minimal ou nul, telles que des activités d'éducation et de sensibilisation aux risques via la radio nationale et les plateformes de médias sociaux.

2) Engagement dans des activités de coopération et d'assistance internationales

Certaines ComNat et points de contact nationaux pour la gestion des armes et munitions ont fait savoir que les projets et activités organisés en communs avec des

partenaires régionaux et internationaux avaient également été temporairement suspendus en raison de la pandémie. Plusieurs de ces représentants ont en outre indiqué que leur participation à plusieurs réunions internationales et régionales liées à la gestion des armes et munitions avait été soit reportée, soit transformée en réunions virtuelles. La plupart des représentants des ComNat et des points de contact nationaux ont encouragé la convocation de nouvelles réunions virtuelles pour favoriser la poursuite du dialogue sur la gestion des armes et munitions.

3.3. Partenaires régionaux et internationaux

Certains représentants d'organisations régionales, internationales et de l'Organisation des Nations unies présents à la réunion en ligne ont mentionné qu'il y a eu un changement d'orientation des priorités et des fonds de la part des donateurs s'agissant des activités liées à la gestion des armes et munitions pour soutenir les efforts des États dans leur réponse efficace à la pandémie. En plus des restrictions et des contraintes imposées à la mise en œuvre des activités prévues, ces participants ont exprimé des inquiétudes quant à la perspective de fonds futurs qui pourraient être disponibles pour les activités liées à la gestion des armes et munitions en Afrique dans un avenir proche. Dans le cadre de cette réflexion, plusieurs représentants d'organisations régionales et internationales ont partagé l'opinion selon laquelle les activités liées à la gestion des armes et munitions devront probablement s'appuyer de plus en plus sur les ressources locales et nationales pour la mise en œuvre des activités de gestion des armes et munitions. Cela pourrait favoriser une approche durable pour leur mise en œuvre, mais imposerait aussi une lourde charge de travail et engendrerait de grandes attentes pour les acteurs locaux concernés compte tenu des priorités nationales concurrentes.

4. Conclusion

La réunion en ligne organisée par l'UNIDIR et le gouvernement allemand le 6 mai 2020 a constitué le premier effort virtuel pour réunir les commissions nationales et les points de contact pour la GAM qui ont participé aux évaluations de référence de la gestion des armes et munitions en Afrique, ainsi que les organisations régionales et les entités partenaires. Les co-organisateurs ont souligné que malgré le défi sans précédent représenté par la pandémie COVID-19 pour la GAM et la sécurité internationale, ils ont été très encouragés par les échanges qui ont eu lieu entre plus de 70 participants provenant de plus de 30 organisations lors des deux sessions organisées en langues anglaise et en française. Enfin, les co-organisateurs ont exprimé leur reconnaissance envers tous les participants de la réunion en ligne, et ont réaffirmé leur engagement à améliorer les connaissances, à générer des idées et à promouvoir le dialogue pour renforcer les politiques et pratiques en matière de gestion des armes et munitions en Afrique.

Annexe 1 : Détails sur les priorités GAM 2020 et les ajustements liés au COVID-19 dans les activités fournies par les participants des États Africains

Cette annexe fournit des mises à jour partagées par les participants représentants des COMNATs et des points focaux nationaux GAM sur leurs priorités nationales 2020 et les ajustements liés aux activités COVID-19, tels que présentés verbalement pendant la réunion, et soumis par écrit. Ainsi, le détail des mises à jour fournies varie de chaque État participant. Les informations fournies par les autorités nationales ont été formatées selon la structure de l'UNIDIR. Les mises à jour initialement communiquées en anglais par les pays anglophones lors de la session en anglais ont également été traduites en français par l'UNIDIR dans cette version du résumé[6].

1. Burkina Faso

Contexte

Le COMNAT du Burkina Faso reste engagée à améliorer la situation sécuritaire du pays et de la région en général. En mars, le COMNAT, en partenariat avec l'UNMAS, a organisé un atelier sur les risques liés à l'utilisation des explosifs. Pour l'avenir, le COMNAT du Burkina Faso vise à se concentrer sur les activités de recherche, en particulier sur les questions relatives aux sources et aux catalyseurs du détournement, car il a été observé par le COMNAT que la plupart des armes illégales circulant dans le pays ont été détournées de sources légales. Le COMNAT s'appuie sur la méthodologie de recherche et les ressources de l'UNIDIR dans cette entreprise.

Priorités de GAM 2020

Les priorités suivantes ont été envisages par la ComNAT du Burkina Faso pour cette année:

- Poursuite des activités de sensibilisation sur les dangers liés à l'usage des ALPC ;
- Poursuite de la sensibilisation sur l'éducation au risque EEI ;
- Poursuite activités de marquage des armes des FDS ;
- Poursuite de la construction des magasins de stockage d'armes et munitions dans les TGI de Bobo et Fada N'Gourma ;
- Collecte des armes saisies.

Les effets du COVID-19 sur les activités prévues

A cause de la pandémie actuelle, les ajustements suivants ont été apportés :

- Suspension de toutes les activités qui peuvent regrouper plus de 50 personnes au plan intérieur (activité de l'Éducation au risque des engins explosifs, suspension des activités de marquage des armes ;

[6] Cela inclut les contributions des ComNat du Burkina Faso, de la République Centrafricaine, de la Côte d'Ivoire, de la République Démocratique du Congo, du Niger et du Mali.

- Suspension de certaines rencontres internationales déjà programmées, (formation régionale de gestionnaires de magasins des ALPC à Abidjan, rencontre sur les indicateurs à Addis Abeba etc...) ;
- Suspension du processus de remise définitive d'un magasin de scellés Constitués des ALPC au TGI de Ouagadougou ;
- Suspension de construction de magasin de stockage d'armes et munitions dans les TGI de Bobo et Fada N'Gourma ;

Le Bureau de la NATCOM reste ouvert et se concentrera sur l'exploration de moyens efficaces d'intégrer les mesures de réponse appropriées du COVID-19 dans ses activités prévues, ainsi que sur l'exécution des tâches administratives et de suivi, et la participation à des réunions virtuelles avec des partenaires. (par ex. MAG, PNUD) dans les mois à venir.

2. Côte d'Ivoire

Contexte

Le COMNAT de la Côte d'Ivoire reconnaît l'importance d'une politique et d'une pratique efficaces de la GAM dans le pays et se félicite de sa collaboration avec l'UNIDIR, la CEDEAO, la République fédérale d'Allemagne, le PNUD et l'UE, entre autres, dans le domaine de la GAM.

Priorités de GAM 2020

Les activités suivantes étaient planifiées pour 2020 :

- Réhabilitation des armureries ;
- Formation des Forces en gestion de stock d'armes et munitions ;
- Marquage des armes résiduelles ;
- Destruction des armes obsolètes des Forces ;
- Destruction des armes saisies et confisquées dans les greffes et parquets ;
- Révision du logiciel de gestion des armes et munitions et mise en place d'une base de données centralisées sur les armes et munitions

Les effets du COVID-19 sur les activités prévues

A cause de la pandémie actuelle, les activités prévues suivantes ont été suspendues :

- Les missions de terrain ;
- Les travaux de réhabilitation ;
- Le marquage des armes résiduelles ;
- La destruction des armes saisies et confisquées dans les greffes et parquets ;
- La destruction des armes obsolètes des Forces dans les différentes armureries.

La Commission est affectée par le COVID-19. Les activités sont au ralenti mais le bureau reste ouvert. Toutefois, des mesures ont été prises notamment la division du personnel en 2 équipes. Les équipes s'alternent au cours de la semaine afin d'éviter les concentrations dans les bureaux et mieux respecter les mesures barrières et de distanciation sociale. Quelques activités qui sont toujours poursuivies inclurent l'élaboration des cahiers de charge de réhabilitation des armureries (échanges, cahier de charge, Termes de référence etc.), préparatifs du processus de révision du logiciel

de gestion des armes et munitions et mise en place d'une base de données centralisées (échanges, cahier de charge, Termes de référence, recrutement des consultants et lancement du processus etc.) et destruction des armes obsolètes.

3. Ghana

Contexte

Le COMNAT du Ghana exprime sa reconnaissance à l'UNIDIR pour leur soutient dans la conduite d'une évaluation de référence de la GAM au Ghana l'année dernière. Focalisant sur la gestion des munitions, l'évaluation de référence a révélé des résultats intéressants, y compris la nécessité de donner la priorité à l'élimination des munitions obsolètes. À la suite de l'évaluation de référence, la Force Armée du Ghana travaille pour développer une politique nationale de munition basée sur les IATG. Le COMNAT du Ghana soutien le processus en fournissant des contributions supplémentaires et informations sur la sûreté et la sécurité des munitions obtenues grâce à sa participation au processus du Groupe d'Experts Gouvernementaux sur les munitions (GEG). Le COMNAT a aussi conseillé la Force Armée sur la nécessité de rationaliser la politique nationale de munition au processus GEG et l'instrument multilatéral qui en sera produit.

Priorités de GAM 2020

- Le développement de la politique nationale de la gestion des munitions;
- Marquage des armes tenues par la police en collaboration avec UNSCAR;
- Collaboration avec l'organisation Conflict Armament Research (CAR) pour résoudre le traçage de demande des armes;

Les effets du COVID-19 sur les activités prévues

Toutes activités prévues sont actuellement en cours d'exécution, avec le strict respect de la distance sociale ainsi que d'autres précautions de COVID-19 recommandées. Le bureau du COMNAT reste ouvert et ses personnels travaillent sous un système d'alternance pour éviter un surpeuplement sur le lieu de travail. Le COMNAT du Ghana continue à engager ses partenaires via mail et des réunions en visioconférence et tient à remercier l'UNIDIR pour l'invitation de participer et communiquer les mises à jour en cours de cette réunion.

4. Libéria

Contexte

En 2018, le Libéria a bénéficié des assistances provenant de l'UNIDIR et de la CEDEAO dans la conduite d'évaluation de référence de son cadre national de la GAM. L'évaluation fait partie de l'approche de recherche de l'UNIDIR pour soutenir des États en évaluant leur référence dans la GAM. L'évaluation, menée en coopération avec les organisations régionales compétentes, a composé des engagements avec des chefs et des experts techniques de la sécurité de l'État et des organismes apparentés, une réunion consultative technique et une réunion consultative de haut niveau pour discuter des moyens efficaces de renforcer le cadre de la GAM existant ainsi qu'établir une référence sur les capacités nationales de la GAM. À la suite de l'évaluation, l'UNIDIR a soumis un rapport sur les options pour l'amélioration de la GAM au Libéria

et ce rapport est actuellement utilisé comme la base pour diverse interventions pour la gestion efficace des armes et munitions.

Priorités de GAM 2020

Le COMNAT a décidé de s'engager dans les activités suivantes en 2020 :

- Le marquage et enregistrement des armes appartenant à l'État ;
- L'inscription et l'octroi de licence des citoyens titulaires des armes ;
- Inspection des manèges militaires et installations de stockage temporaires ;
- Formulation des politiques et SOPs sur le contrôle des armes ; et
- La revue de la législation nationale sur le contrôle des armes.

Le COMNAT Libérien implémente aussi un projet d'assistance international majeure en 2020. Il s'agit du PNUD/GIZ Crime Organisé : La Réponse de l'Afrique de l'Ouest au Trafic OCWAR-T (OCWAR-T) Projet qui est financé par le 11ème Fond de Développement Européen (FDE).

Les résultats suivants dans le cadre du projet OCWAR-T complèteront la GAM au Libéria :

- La revue et mise à jour de la loi de 2015 sur le contrôle des armes à feu et des munitions au Libéria et ses règlements administratifs ;
- L'évaluation et capacité de renforcement du COMNAT ; et
- L'évaluation des installations du manège militaire et des sites de stockage à l'échelle nationale.

Les effets du COVID-19 sur les activités prévues

En raison de la pandémie mondiale COVID-19, la plupart des activités prévues notamment l'implantation de certaines phases du projet OCWAR-T ont été suspendues ou ralenties. Cela comprend des réunions d'engagement préalables pour informer les parties prenantes de l'examen de la loi sur le contrôle des armes à feu et des munitions et de ses règlements et de la micro-évaluation par le PNUD des contrôles internes du COMNAT au Libéria. Les activités qui n'exigent pas une réunion présentielle, telle que le processus de vérification et l'embauche de consultants juridiques pour diriger le processus d'examen de la Loi sur les armes à feu sont effectués par la Commission en collaboration avec le PNUD. La vérification et l'embauche d'un expert de sécurité pour diriger l'évaluation interne du COMNAT est également en cours.

En raison des restrictions imposées par le gouvernement par rapport aux réunions sociales et aux heures de travail, un petit nombre d'employés essentiels sont autorisés à se présenter au travail tous les deux jours de 9 h à 15 h. Cependant, le personnel travaille généralement à domicile via des mails et d'autres plateformes de médias sociaux. Les activités documentaires et des initiatives GAM inspirées de COVID-19 sont en cours ;

- La rédaction et soumission de rapports annuels et semestriels sur les efforts de mise en œuvre du Libéria dans plusieurs instruments internationaux,

notamment le Traité sur le Commerce des Armes (TCA), le PoA des Nations Unies et l'ITI;

- Des rapports trimestriels du bureau du Président de la République de Libéria et la législature requit par la Loi établissant la Commission ;
- La mise en œuvre des activités non techniques du Projet PNUD/GIZ OCWAR-T notamment la remise du rapport du premier trimestre ;
- La réalisation des activités de sensibilisation à la radio et les chaines de télévision locales afin d'éviter la propagation du COVID-19 visant les chasseurs et le grand public ;
- Donner un soutien au Liberia Action Network on Small Arms (LANSA), un réseau d'organisations de la société civile travaillant sur le contrôle des armements et les questions connexes, pour élaborer et soumettre une proposition: «Protéger les femmes et les enfants du personnel de sécurité et des groupes vulnérables contre l'infection du COVID -19 à travers l'éducation civique, le régime vigoureux de dés infection des armes, des munitions et des gadgets » au Fond Humanitaire de Femmes pour la Paix pour une considération de financement.

A un moment où les personnels de sécurité sont le plus vulnérable, une éducation civique robuste visée au régime vigoureux de désinfection des armes, des munitions et d'autres gadgets de sécurité est une synergie entre la GAM et le COVID-19 pour protéger les personnels de sécurité et leurs familles contre l'infection du COVID-19 à travers des armes et munitions contaminées. S'il est difficile de mener des activités physiques impliquant plusieurs personnes pendant cette crise sanitaire, la Commission utilise plusieurs plateformes de réseaux sociaux comme ZOOM, WhatsApp, Messenger pour effectuer des réunions avec des parties prenantes. La commission a aussi travaillé avec la Comité Technique sur les Armes, qui comprend des experts des agences de sécurité de l'État afin de créer un groupe WhatsApp pour conduire ses affaires pendant cette période.

5. Mali

Contexte

Conformément à notre plan d'action (2019-2023) de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre au Mali, nous nous sommes fixées pour objectif global, de contribuer à restaurer la paix et la cohésion sociale par le contrôle efficace de la circulation des armes.

Priorités de GAM 2020

L'atteinte de cet objectif passera par un certain nombre d'activités prioritaires qui sont :

- Changer les comportements des populations par rapport à la détention des armes par les civils ;
- Doter le pays de textes législatifs et réglementaires sur les ALPC répondant aux aspirations nationales, harmonisés avec les instruments internationaux ;
- Réglementer et contrôler la fabrication artisanale des armes à feu ;
- Améliorer la conservation et la gestion des stocks d'armes étatiques et de munitions au niveau national en conformité avec les standards de la CEDEAO, de l'UA, MOSAIC et IATG.

Les effets du COVID-19 sur les activités prévues

La pandémie liée au Covid-19 a énormément impactée sur le chronogramme des activités prioritaires que nous avions préconisées courant 2020. Avec les mesures prises par le gouvernement pour éviter la propagation de la maladie, nous avons été obligés d'adopter une nouvelle posture pour réajuster nos programmes. Pour une première une phase (entre mi-avril et fin avril), nous travaillions juste la matinée conformément aux dispositions gouvernementales et seulement avec le personnel nécessaire. Au début du mois de mai, lorsque le service a connu son premier cas testé positif au Covid-19, nous avons fermé les bureaux jusqu'à nouvel ordre. Et cette décision n'a pas encore fait objet d'une levée quelconque. Pour le moment, nos activités se résument au strict minimum à savoir juste la participation à certaines réunions avec les partenaires pour faire le point de situation par visioconférence comme celle que nous avons fait avec l'UNIDIR car pour l'instant, nous travaillons depuis la maison. Nous avons arrêté toutes activités qui font appel à une mobilisation de population à savoir, les activités de sensibilisation, de renforcement des capacités et de formations. Par contre, les activités de se rapportant à la relecture de la législation sur les armes se poursuivent, également les activités d'identification et de profilage des armes illicites au niveau des juridictions et forces de sécurité se poursuivent. Aussi, les activités de sécurisation des stocks d'armes et de munitions continuent en particulier les constructions de magasins d'armes et dépôts de munitions ainsi que la destruction des munitions obsolètes.

6. Niger

Contexte

Le COMNAT du Niger tient à exprimer ses sincères remerciements à l'UNIDIR pour son soutien à l'organisation d'une base de référence GAM en République du Niger en août 2018. Le COMNAT du Niger confirme qu'il y a eu d'importantes mises à jour dans la GAM, y compris la mise en œuvre de certaines des options recommandées lors de l'évaluation de référence. Le COMNAT Nigérien a également élaboré et validé un plan d'action national pour 2019-2021 avec le soutien de Small Arms Survey (SAS). La sécurité physique et la gestion des stocks est l'un des principaux domaines d'intervention du COMNAT.

Priorités de GAM 2020

- Activités de collecte d'armes;
- La rénovation et la construction de manèges militaires;
- Les activités de sensibilisation;
- Élaboration d'une législation nationale sur le contrôle des ALPC.

Les effets du COVID-19 sur les activités prévues

Le Gouvernement du Niger a interdit les réunions et les événements publics rassemblant plus de cinquante (50) personnes. Par conséquent, les activités de collecte d'armes et de sensibilisation ont été suspendues. Le COMNAT élabore actuellement une stratégie appropriée en réponse aux effets du COVID-19 sur ses activités de sensibilisation prévues et d'autres activités de GAM.

7. Nigéria

Contexte

Le Bureau du Comité présidentiel sur les armes légères et de petit calibre (PRESCOM) reste déterminé à renforcer les cadres de gestion des armes et des munitions au Nigeria. Le PRESCOM s'est associé à des organisations régionales et internationales pour mettre en œuvre divers projets visant à améliorer les politiques et pratiques de la GAM au Nigeria.

Priorités de GAM 2020 :

- Mise en œuvre du projet CEDEAO-UE sur les armes légères ;
- Mise en œuvre du projet PSSM et le projet Physical Arms avec Mines Advisory Group (MAG).

Effets du COVID-19 sur les activités prévues

Le bureau du PRESCOM a été initialement fermé jusqu'au 4 mai 2020. Cela a conduit à la suspension de certains aspects du projet CEDEAO-UE sur les armes légères et des activités de PSSM et de destruction physique des armes avec le MAG. Les personnels du PRESCOM sont actuellement en télétravail à temps plein.

8. République Centrafricaine

Contexte

En application des instruments internationaux demandant aux États parties de mettre en place une coordination nationale en matière de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre, la RCA a créé le 14 février 2017 une COMNAT-ALPC rattachée à la Présidence de la République. Elle est rendue progressivement opérationnelle sur la base d'une feuille de route d'appui au Gouvernement qui a défini des priorités dans le domaine de la gestion des armes et munitions suite à l'évaluation de bases sur la GAM qui s'est déroulée en République centrafricaine du 26 au 29 septembre 2017. En 2018, les représentants des départements et structures composant l'assemblée plénière, organe de pilotage de la COMNAT-ALPC ont été désignés et en 2019 l'équipe du secrétariat technique a été nommée par le gouvernement. Un local abritant la structure a été attribuée et une ligne budgétaire est ouverte et alimenté par une modeste dotation. Une stratégie nationale est élaborée et déclinée en plan d'Action national pour la période de 2019 à 2023.

Avec l'appui de l'ONUDC, un projet de loi sur le régime général des armes classiques, leurs pièces, composantes et munitions a été rédigée, adopté par le Gouvernement et transmis au parlement pour analyse et adoption. Lors de la prochaine session au mois de juin 2020.Cette loi une fois promulguée ouvrira la voie aux activités de marquage des armes avec l'établissement d'une base de données pour l'enregistrement. Elle permettra également le démarrage des activités de sensibilisation pour la collecte des armes détenues illégalement par les civils. En outre, elle facilitera le développement de la coopération frontalière dans le cadre de la lutte contre le trafic transfrontalier d'armes et munitions.

Priorités de GAM 2020

- Un atelier sur la participation du genre et de la société civile dans la lutte contre la prolifération des ALPC ;
- Un atelier sur la détection et l'identification d'armes à feu et ;
- Un atelier sur le traitement des renseignements en matière de trafic d'armes illicites qui se tiendront en octobre 2020.

Effets du COVID-19 sur les activités prévues

- Le COVID-19 a retardé la tenue de la session de l'Assemblée Nationale (parlement) puisque les instructions gouvernementales interdisent la tenue de réunions avec plus de 15 personnes. A présent les travaux d'analyse se font au niveau de la Commission défense et sécurité et loi;
- Il a également empêché la tenue des réunions sectorielles au niveau national dans le cadre du rapport au comité de sanction sur l'embargo sur les armes et les rencontres régionales dans le cadre du RECSA, de l'Union Africaine et la communauté Économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC);

Le gouvernement n'a pas encore décidé des mesures de confinement total. Toutefois, des mesures de prévention sont prises pour limiter le nombre des personnes dans les lieux de travail. Ainsi nos bureaux sont restés ouverts durant les jours ouvrables pour évacuer les dossiers de grande importance. En raison de la nomination des certaines personnalités civiles et militaires à d'autres fonctions, des changements numériques ont été fait sans impacter le fonctionnement de la Commission. Actuellement le Secrétariat Technique permanent suit le processus d'adoption de la Loi en participant à des sessions organisées par les commissions spécialisées. Il prépare également le rapport national de l'application du POA et les termes de références de trois ateliers à réaliser avec l'appui des partenaires. Enfin, nous préparons la note conceptuelle pour la réalisation d'un projet de remise volontaire d'armes par les civils dans le cadre du soutien de l'UNODA à l'initiative de l'Union Africaine « Faire taire les armes » qui connaitra son apogée en septembre 2020 par la cérémonie « Mois d'amnistie»

9. République Démocratique du Congo (RDC)

Contexte

La COMNAT de la RDC tient beaucoup aux pratiques efficaces de GAM. La COMNAT tient à remercier l'UNIDIR, le gouvernement des États-Unis et l'UNMAS pour leur partenariat et leur soutien aux initiatives de GAM en RDC. Le COMNAT de la RDC a pu détruire tous les tons de munitions et certaines armes dans la région de Beni, et a également organisé des exercices de marquage pour les armes et munitions appartenant à l'État dans plusieurs camps militaires. L'aide fournie par l'UNMAS a été inestimable dans la réalisation de ces opérations de marquage.

Effets du COVID-19 sur les activités prévues

En 2020 et au-delà, le COMNAT de la RDC s'attachera à former les officiers concernés travaillant dans la GAM, et à marquer toutes les armes d'État stockées à Kinshasa et dans les camps militaires.

10. Sierra Leone

Contexte

La COMNAT du Sierra Leone s'est fortement concentré sur les activités de PSSM depuis 2009, car les systèmes de PSSM de mauvaise qualité sont devenus un défi majeur depuis la fin de la guerre civil en 2002. Le COMNAT a détruit toutes les armes et munitions inutilisables appartenant à l'armée et à la police, a marqué toutes les armes que possédaient ces deux forces, s'est procuré de l'équipement de destruction et de marquage des armes et a construit et/ou remis en état un total de 21 manèges militaires pour les deux forces. Trois entrepôts d'explosifs ont également été construits pour les militaires et environ 75 directeurs de manège militaire et magasiniers des forces militaires et policières ont été formés. Entre septembre et décembre 2019, environ cinq tonnes d'explosifs lourds périmés ont été éliminées. La récente incinération régulière de munitions périmées a considérablement réduit la menace et les dangers associés aux explosions imprévues à la principale installation d'entreposage de munitions située au centre de Freetown.

Priorités de GAM 2020

Le COMNAT du Sierra Leone envisageait les activités suivantes pour 2020 :

- Projet de construction et de remise en état de manège militaire;
- Enquête nationale auprès des producteurs artisanaux locaux;
- Des réunions de plaidoyer avec les députés et la modification des législations nationales GAM (the SleNCSA Act and the Arms and Ammunition Act) pour assurer la conformité de la mise en œuvre du TCA en Sierra Leone avec le soutien du ministère de l'Intérieur ; et
- Exercices régionaux de délivrance de permis mobiles.

Effets du COVID-19 sur les activités prévues

Le Sierra Leone a été mis en confinement deux fois, du 5 au 7 avril 2020 et du 3 au 5 mai 2020. Ces mesures de confinement ont eu des répercussions importantes sur les opérations du COMNAT. Seulement deux employés essentiels du COMNAT sont autorisés à travailler à des heures et des jours de travail ajustés dans le bureau du COMNAT pendant cette période. Par conséquent, le COMNAT s'est concentré sur les activités suivantes :

- Le renouvellement des permis d'armes à feu que possèdent légalement les civils;
- Élaboration et soumission de propositions de projet pertinentes à des partenaires internationaux – p. ex., le COMNAT a récemment présenté une proposition de projet au PNUD pour la fourniture des accessoires de protection contre le COVID-19
- Élaboration d'un registre électronique des armes pour toutes les armes détenues par les militaires, la police et les armes civiles enregistrées; et
- La participation virtuelle aux réunions de coordination de la sécurité pertinentes (p. ex., la réunion du Groupe de coordination du Conseil national de sécurité qui a lieu deux semaines est maintenant en ligne).

11. Somalie

Contexte

Le point focal national de la GAM (NWFP) tient à remercier l'UNIDIR pour tous ses efforts visant à améliorer la GAM en Somalie. Grâce à l'appui technique et consultatif de l'UNIDIR au gouvernement fédéral de Somalie et au Bureau du conseiller à la sécurité nationale, la GAM a été élevé au premier rang des priorités du programme de réforme du secteur de la sécurité en Somalie. C'est une réalisation sans précédent. Après avoir obtenu ce statut pour la GAM, les efforts se concentrent maintenant sur la façon dont la Somalie peut élaborer une approche stratégique, globale et durable de la GAM, non seulement pour répondre aux exigences immédiates de l'embargo sur les armes, mais aussi pour renforcer les efforts de renforcement de l'État somalien. Il s'agit de veiller à ce que les cadres d'architecture essentiels de la GAM soient mis en place en Somalie.

Priorités de GAM 2020

Compte tenu de ces évolutions, les priorités suivantes étaient envisagées en 2020 :

- La rédaction d'une stratégie nationale de la GAM et d'une feuille de route nationale GAM avec le soutien de l'UNIDIR. Cette activité fait suite à une validation de la base de référence de la GAM via un atelier de consultation national organisé avec le soutien de l'UNIDIR en février 2020. Cette activité a suscité beaucoup d'intérêt et le premier ministre et le président ont tous deux appuyé les efforts de la GAM de l'ONSA et de la NWFP. Les conclusions de l'évaluation de base de GAM ont également été présentées au premier ministre et aux chefs de la sécurité en mars. L'ONSA et la NWFP ont par la suite été chargées par le premier ministre de rédiger un plan de travail sur la GAM qui peut être poursuivi entre mars et la fin de l'année;
- Le déploiement de l'application mobile Fulcrum pour aider les organismes de sécurité à capturer les données de leurs armes en circulation. Cela visait à renforcer radicalement nos efforts de vérification et à accroître la responsabilisation ;
- Établir un registre national électronique des armes qui retrace chaque arme dans la chaîne d'approvisionnement, jusqu'à la personne à qui l'arme a été attribuée ;
- Veiller à ce que les SOP relatives aux contrôles de transfert soient examinées et strictement respectées ;
- Le marquage des armes appartenant aux États membres fédéraux; et
- La mise à jour et l'examen de la législation critique relative à la GAM.

Effets du COVID-19 sur les activités prévues:

- L'ajustement de l'orientation stratégique et des ressources des priorités de l'ONS vers les efforts plus larges de FGS COVID-19 ;
- Engagement limité avec le Groupe d'experts en raison des restrictions de déplacement (la visite sur le terrain en Somalie dans le cadre du travail du PE n'a pas été possible).

En dépit de ces défis et de ces changements, l'ONS mène actuellement des activités « de bureau » relatives à la GAM, y compris le marquage des armes lors de leur livraison, conformément à l'embargo sur les armes. L'objectif global de l'ONS pendant cette pandémie est de maintenir un élan de haut niveau pour le programme

de la GAM et d'explorer des moyens de fonctionner dans la « nouvelle norme » afin de réaliser les priorités de GAM.

Annexe 2: Initiatives et aides existantes pour renforcer la GAM en Afrique

Cette annexe présente les initiatives actuelles, ainsi que les aides et ressources disponibles pour le renforcement de la GAM en Afrique. Elle reflète les propos tenus par les États, les organisations régionales et internationales et les entités des Nations unies qui ont participé à la réunion. Cette section présente les informations livrées verbalement par les partenaires pendant la réunion, ainsi que celles fournies dans des contributions écrites après la fin de la réunion. Les contributions saisies dans cette section ont été formatées par l'UNIDIR

1. Organisations régionales et sous-régionales en Afrique

1.1. Union Africaine (UA)

Toutes les questions relatives à l'armement, au désarmement et à la non-prolifération au sein de l'Union africaine sont gérées par le Département de la paix et de la sécurité. Les programmes de désarmement et de gestion des armes ont toujours fait partie intégrante de l'impératif stratégique de prévention des conflits sur le continent, et l'adoption de la feuille de route « Faire Taire les Armes » d'ici 2020, la gestion des armes et l'universalisation du Traité sur le commerce des armes (TCA) ont constitué un élément clé de la campagne « Faire Taire les Armes ». Voici quelques-unes des activités mises en œuvre et actuellement en cours liées à la GAM :

- Discussion en cours à la Commission pour examiner les progrès du programme « Faire Taire les Armes » d'ici 2020 et élaborer les plans pour après-2020 ;
- L'année 2019 a été particulièrement consacrée à développer les connaissances dans le domaine de l'armement sur le continent, notamment sur les armes légères et de petit calibre illicites. Pour cela, l'Union africaine s'est associée à *Small Arms Survey*, basé à Genève, pour mener des recherches et produire une enquête sans précédent, publiée sous le titre « L'Atlas des Armes : Cartographie des flux illicites d'armes légères en Afrique ». Cette publication a reçu un accueil positif et a été adoptée par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine avant d'être présentée au siège des Nations unies. La publication est disponible dans les quatre langues officielles de l'Union africaine et a été largement diffusée auprès des États membres ;
- Suite à cette publication sur les flux illicites d'ALPC, l'Union africaine s'est également associée à *Small Arms Survey* pour produire une compilation de recherches documentant les expériences africaines en matière de remise volontaire d'ALPC. La recherche devrait paraître prochainement ;
- Outre le développement des connaissances, l'Union africaine a spécifiquement élaboré une politique visant à combler les lacunes stratégiques et opérationnelles dans les efforts plus largement réalisés dans le domaine de la GAM, et elle a supervisé sa mise en œuvre. Cela comprenait le développement et l'adoption de la politique de l'Union africaine sur la gestion des ALPC récupérées dans les opérations de maintien de la paix (OMP), telles que l'AMISOM et la Force Multinationale Mixte (FMM) ;

- Suite à l'adoption de la politique sur la gestion des ALPC récupérées dans les OMP, des procédures opérationnelles standard spécifiques à la mission ont été élaborées et doivent être mises en œuvre ;
- L'Union africaine a également identifié la gestion des munitions comme étant un élément essentiel pour perturber les flux illicites d'armes légères et de petit calibre. Par conséquent, renforcement des capacités des États membres est un impératif stratégique pour garantir une gestion efficace des armes et munitions sur le continent. À cet égard, le Département de la paix et de la sécurité, par l'intermédiaire de la division « Défense et Sécurité », s'est inspiré de la British Peace Support Team for Africa (littéralement, « l'équipe britannique d'appui à l'Afrique pour la paix ») et a fourni une série de mesures adaptées en fonction du contexte pour la gestion sûre et sécurisée des munitions (GSSM). Ces formations ont jusqu'à présent été suivies par plus de 100 militaires et policiers de niveau intermédiaire et supérieur ;
- D'autres efforts ont consisté à apporter un soutien technique aux différents États membres pour améliorer leurs programmes de GSSM ;
- L'Union africaine soutient depuis 2017 le « Mois de l'amnistie d'Afrique » prenant place dans les États membres en septembre tous les ans ; et
- En 2019, l'Union africaine a été résolument saisie de la question des armes explosives dans les zones peuplées (EWIPA). Depuis le communiqué de Maputo de 2017, un certain nombre d'États membres de l'Union africaine sont préoccupés par l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées, et sont impliqués dans les efforts mondiaux en cours pour parvenir à un consensus universel. À cet égard, la Commission de l'Union africaine a travaillé en étroite collaboration avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour soutenir les États membres dans leurs discussions et engagements.

Du fait de la pandémie actuelle de COVID-19, il serait possible, d'après certains indicateurs, que la violence armée, notamment les vols à main armée, augmente pendant et après la pandémie.

Les activités de l'Union Africaine et le Bonn International Centre for Conversion (UA-BICC)

L'Union Africaine, en partenariat avec le Bonn International Centre for Conversion (BICC, Centre International de Bonn pour la Conversion) a mené les activités suivantes l'année passée :

- Un site web sur la PSSM a été lancé. Il permet à l'utilisateur de recevoir une grande variété d'informations sur les activités de contrôle des armes au Sahel. Le site web est actuellement en train d'être mis à jour pour fournir à l'utilisateur des informations plus complètes sur toutes les activités liées aux ALPC dans toute l'Afrique, en lien avec la feuille de route principale de l'Union africaine "Faire taire les armes". Une version bêta du site web mis à jour a été présentée l'année dernière lors de la Première Commission à New York. Le produit final sera présenté dans le mois à venir ;
- L'Union Africaine, en partenariat avec le BICC, a en outre déployé deux de ses professionnels du contrôle des ALPC dans le cadre d'une mission de terrain avec UNMAS au Mali, afin d'échanger des connaissances, d'entamer une coopération et de présenter les compétences des professionnels qui ont été approuvés ces dernières années. Sur demande, la Commission de l'Union africaine peut révéler la liste des professionnels afin de fournir des conseils

et des formations dans un large panel d'activités liées aux principaux aspects du contrôle des ALPC. Le déploiement des professionnels peut être parrainé par le BICC. Les parties pouvant bénéficier de ce programme peuvent être des États membres de l'UA, des Commissions économiques régionales (CER) et des institutions régionales, ainsi que des agences d'exécution ;

- Les deux parties ont également mis à jour conjointement un ensemble de trois notes d'orientation opérationnelle différentes sur les MOSAIC, les DTIM et les PSSM et ont envoyé des copies papier à tous les États membres de l'UA ;
- En collaboration avec le Regional Center on Small Arms (RECSA, Centre régional sur les armes de petit calibre), l'UA et le BICC ont également organisé un atelier de coopération transfrontalière en septembre dernier à Nairobi, au Kenya, afin d'envisager une coopération plus étroite entre l'Éthiopie, le Kenya, la Somalie et le Sud-Soudan. Sur la base des suggestions qui y ont été formulées, la coopération avec l'Éthiopie s'est concrétisée ;
- L'UA et le BICC ont apporté un soutien pratique à l'élaboration de la Proclamation éthiopienne sur les armes à feu, qui, pour la première fois dans l'histoire de l'Éthiopie, réglemente la possession d'ALPC par les civils dans le pays. Une fois que la Proclamation a été adoptée par le parlement, un atelier de sensibilisation de plus de 100 acteurs clés en provenance de toute l'Éthiopie a été organisé pour discuter des prochaines étapes, ainsi que pour recevoir un retour d'information ; et
- Le retour d'information susmentionné est actuellement utilisé pour transformer la législation en directives et lignes directrices afin d'appliquer la Proclamation sur les armes à feu.

1.2. La Commission de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

Les engagements relatifs à la GAM en Gambie en coopération avec l'UNIDIR

En février 2020, la CEDEAO s'est associée à l'UNIDIR pour une mission conjointe en Gambie afin de discuter avec les acteurs nationaux concernés des besoins, des priorités et des lacunes de la GAM dans le pays. Ces discussions ont été tenues en prévision d'une évaluation de référence de l'UNIDIR prévue en Gambie dans le courant de l'année. Cette mission a donné lieu à des réunions et des discussions de haut niveau avec des ministres, des parlementaires et des chefs d'agences. La CEDEAO a salué l'effort de l'UNIDIR pour l'initiative d'évaluation de la GAM ainsi que pour son soutien aux États membres de la région.

Plan quinquennal pour la mise en œuvre de la Convention

La Commission de la CEDEAO est en train d'élaborer un plan de travail quinquennal pour la mise en œuvre de la Convention de la CEDEAO dans la région. Des experts en la matière sont déjà mobilisés pour travailler sur ce plan dans leurs domaines thématiques respectifs, qui leur ont été attribués en fonction de leurs spécialités. Le plan de travail quinquennal est élaboré conformément aux recommandations de la réunion technique tenue à Niamey en 2019, où les efforts réalisés en termes de mise en œuvre de la CEDEAO ont été évalués par les États-membres, les organisations de la société civile (OSC), et les partenaires régionaux et internationaux à l'occasion de son dixième anniversaire. Ainsi, le plan quinquennal couvrant la période 2021 - 2025

est en cours de préparation pour permettre à la région de consolider davantage ses acquis grâce à des programmes et des activités plus concrets avec des indicateurs de performance clés clairs, établis pour le suivi des progrès. Le Ministère des Affaires Étrangères allemand finance ce processus par l'intermédiaire de son agence, le BICC.

Les activités de la CEDEAO ayant été affectées par le COVID-19

- La réunion annuelle de coordination des Commissions Nationales sur les ALPC

Le programme de coordination mis en place par la Commission de la CEDEAO, par lequel les Commissions Nationales sur les ALPC et les acteurs concernés se rencontrent chaque année pour échanger sur leurs expériences et partager des informations sur les efforts passés, présents et futurs en matière de contrôle et de non-prolifération des armes, qui devait initialement avoir lieu en juin 2020 au Bénin, a été reporté à août 2020 (date provisoire pouvant être modifiée ultérieurement) ;

- Évaluation de la mise en œuvre de la section concernant les ALPC de la Convention de la CEDEAO

Conformément aux dispositions de l'article 28 de la Convention de la CEDEAO sur les ALPC, des experts indépendants doivent être désignés périodiquement pour effectuer une évaluation du niveau de respect de la mise en œuvre de la Convention par les États membres/acteurs clés. L'évaluation a été reportée de mars/avril 2020 à septembre/octobre 2020 ; et

- Formations régionales sur la PSSM

Depuis 2018, la CEDEAO organise tous les ans une formation régionale de renforcement des compétences en matière de PSSM à Jaji, au Nigeria. Le projet de 5 ans financé par le Ministère des Affaires Étrangères allemand par l'intermédiaire du BICC vise à former les personnels en charge de la gestion du stockage aux méthodes et pratiques modernes en matière de PSSM. La formation a lieu deux fois par an et attire des officiers des forces de sécurité des États membres. La première étape de l'édition 2020 a eu lieu en février et la deuxième étape devrait prendre place en octobre 2020 ; dates sujettes à modification en fonction des évolutions liées au COVID-19.

1.3. Centre régional sur les armes légères dans la région des Grands Lacs (RECSA)

Le Centre régional sur les armes légères (RECSA) est une organisation intergouvernementale créée en juin 2005 avec pour mandat de coordonner la mise en œuvre du Protocole de Nairobi pour la prévention, le contrôle et la réduction des armes légères et de petit calibre. Le RECSA compte actuellement 15 États membres et son secrétariat est situé en République du Kenya.

Le Protocole de Nairobi complète les instruments et mécanismes régionaux et internationaux sur la paix, la sécurité et le développement, y compris le Programme d'action des Nations Unies (UNPoA), l'Agenda 2063 « L'Afrique que Nous Voulons », les objectifs de développement durable et l'initiative de l'Union africaine « Faire taire les armes » (STG) d'ici 2020.

Conformément au plan d'action régional 2019 – 2020 du RECSA, le secrétariat du RECSA a coordonné la mise en œuvre d'un certain nombre d'interventions régionales dont les résultats sont les suivants :

- Renforcement des capacités du secrétariat du RECSA et des institutions nationales responsables de la gestion et du contrôle des ALPC dans les États membres ;
- Amélioration de la sécurité physique et de la gestion des stocks (PSSM) dans tous les États membres du RECSA ;
- Sensibilisation accrue dans tous les États membres à la publication de rapports de recherche sur les domaines thématiques identifiés en matière d'ALPC ; et
- Amélioration des rapports sur les résultats et participation accrue des groupes d'intérêt spécial aux discussions sur les ALPC.

Les activités du RECSA ayant été affectées par le COVID-19

Bien que le secrétariat du RECSA ait fait des progrès significatifs dans la coordination de la mise en œuvre des différents instruments relatifs aux ALPC dans la région des Grands Lacs, la plupart de ses interventions ont été affectées par les conséquences de la pandémie de COVID-19. Par exemple :

- Les formations régionales de mars et mai 2020 sur la PSSM ont été annulées ;
- La conférence transfrontalière a été reportée ; et
- Le conseil des ministres et la réunion du comité consultatif technique du RECSA, qui devaient avoir lieu à Kinshasa en mai 2020, ont été reportées à une date encore non définie

Outre ce qui précède, de nombreuses autres activités relatives à la GAM qui devaient avoir lieu dans les États membres n'ont pas pu être mises en œuvre en raison de la pandémie. Pour relever les défis mentionnés, le RECSA continue à jouer son rôle de coordination avec le soutien des États membres et d'autres acteurs clés tout en réajustant les plans existants, dans le respect du caractère unique de la région et selon des approches convenues avec ses partenaires.

2. États et autres organisations régionales et internationales

2.1. États-Unis d'Amérique

Les programmes américains de gestion des armes et des munitions (GAM) couvrent le continent africain. L'essentiel des efforts des États-Unis se concentre sur les interventions de sécurité physique et de gestion des stocks (PSSM), y compris la construction et la réhabilitation des installations de stockage, les activités de développement et de renforcement des capacités ainsi que la destruction des munitions excédentaires. L'objectif principal de l'assistance américaine est de prévenir les détournements illicites vers des acteurs subversifs et de réduire les risques d'explosion accidentelle, améliorant ainsi la sécurité régionale et celle des civils. En outre, les États-Unis soutiennent les forces de sécurité pour interdire les armes sur les itinéraires de contrebande connus et déploient des équipes pour localiser et détruire les caches abandonnées et non sécurisées. Les États-Unis soutiennent également l'engagement d'organisations régionales, telles que RECSA, en tant qu'exécutants efficaces et rentables qui renforcent les capacités régionales et

encouragent l'adhésion des pays hôtes. Vous trouverez ci-dessous un résumé des programmes relatifs à la GAM financés par les États-Unis par pays ou par région.

Sahel

Au Sahel, le Bureau d'élimination et de réduction des armes finance des programmes au Niger, au Tchad, au Burkina Faso et au Mali. Ces programmes visent à prévenir le détournement des stocks détenus par l'État au profit de groupes extrémistes en améliorant la sécurité des bases vulnérables. Dans un cas, les extrémistes ont essayé de pénétrer dans un entrepôt construit par l'agent de mise en œuvre du Bureau d'élimination et de réduction des armes au Burkina Faso avant qu'une force d'intervention ne les chasse. Au Sahel, les États-Unis soutiennent également le renforcement des capacités nationales d'identification et de marquage des armes. Par exemple, au Tchad, le Bureau d'élimination et de réduction des armes travaille par le biais du Groupe consultatif sur les mines pour marquer toutes les armes détenues par les forces de sécurité judiciaires, qui sont vulnérables au détournement d'armes dans le cadre d'évasions de prison. Suite à cette intervention, les États-Unis ont l'intention d'étendre leur soutien aux opérations de marquage des armes à d'autres forces de sécurité. Au Tchad et au Niger, ils fournissent également du carburant aux forces de sécurité partenaires pour leur permettre d'interdire les armes sur les routes de contrebande.

République Centrafricaine

En RCA, les États-Unis financent un programme par l'intermédiaire d'UNMAS pour soutenir la destruction des munitions dans le cadre du processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR). Ce programme en est à sa phase initiale, mais les États-Unis espèrent poursuivre cet effort et étendre leur soutien à la mise en place de meilleures pratiques en matière de GAM au-delà du processus de DDR.

Somalie

En Somalie, les États-Unis s'engagent aux côtés de l'armée nationale et de la police nationale somalienne, et prévoient de moderniser 18 postes de police à Mogadiscio dans les mois à venir. Ils soutiennent également des équipes mobiles de destruction d'armes et de munitions pour localiser et détruire les ALPC et les munitions abandonnées et non sécurisées.

RDC

La RDC représente à l'heure actuelle le plus large programme relatif à la GAM pour les États-Unis en termes de dollars investis sur les deux prochaines années (plus de 6 millions USD). En coordination avec d'autres acteurs internationaux, nous travaillons au renforcement des capacités nationales en intégrant les meilleures pratiques de la GAM dans la formation des forces armées. Des interventions pour la PSSM ont été prévues à Kinshasa ainsi qu'à l'Est pour soutenir des efforts de stabilisation plus larges et endiguer le flux d'armes vers les groupes armés.

La Région des Grands Lacs

Le RECSA travaille assidûment pour marquer les armes dans les régions de l'Est avec le soutien en nature de la Commission nationale sur les ALPC. Depuis 2006, les États-Unis ont soutenu le RECSA dans la région des Grands Lacs dans la conduite d'opérations de destruction, de formations, de mises à niveau des infrastructures physiques et de marquage des armes.

Angola

Le Bureau d'élimination et de réduction des armes met en place depuis longtemps des programmes PSSM en Angola pour compléter les programmes Action humanitaire contre les mines. Il travaille principalement avec la police pour la mise à niveau des infrastructures physiques, la formation et la destruction des armes, avec, en termes géographiques, un accent sur Luanda et les provinces de l'Est.

2.2. L'Union Européenne (UE)

L'UE est attachée à la coopération et à l'assistance internationales pour lutter contre le commerce illicite des armes légères et de petit calibre (ALPC), en tant que moyen d'atteindre un grand nombre des objectifs de développement durable, notamment ceux qui ont trait à la paix, à la justice et aux institutions efficaces, à la réduction de la pauvreté, à la croissance économique, à la santé, à l'égalité entre les sexes, à la sécurité des villes et, en particulier, l'objectif 16 du programme de développement durable, qui vise à réduire sensiblement les flux d'armes illicites. À cet égard, en janvier 2020, l'UE a décidé de soutenir l'action 22 de l'Agenda du Secrétaire général des Nations unies pour le désarmement, qui vise à sécuriser les stocks excessifs et mal entretenus afin de lutter contre l'accumulation excessive et le commerce illicite des armes conventionnelles.

Depuis son adoption en 2001, l'UE soutient la coopération et l'assistance aux pays tiers pour la mise en œuvre du Programme d'action des Nations unies visant à prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères dans tous ses aspects. La plupart des projets d'assistance soutenus par l'UE sont axés sur les campagnes de désarmement civil volontaire, la collecte et la destruction des ALPC et des munitions excédentaires, la sécurité physique et la gestion des stocks d'ALPC et de munitions, le renforcement des capacités en matière de marquage, d'enregistrement et de traçage, et le soutien à la répression du trafic d'armes. Les activités des projets sont menées selon une approche intégrée, comprenant le soutien à la législation, le renforcement des capacités institutionnelles, la mise en œuvre, la formation, la sensibilisation, la réhabilitation physique, la promotion des normes internationales et le soutien aux capacités de surveillance et d'application. La plupart de ces projets ont une portée régionale et sont mis en œuvre avec l'aide d'organisations régionales. En Afrique, l'UE collabore avec l'Union africaine, la CEDEAO, le Centre régional des Nations unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC) et le RECSA.

D'autres projets permettent de renforcer les capacités en matière de contrôle des exportations d'armes, ce qui est crucial pour empêcher que les ALPC ne tombent entre de mauvaises mains. L'UE aide les États, à leur demande, à renforcer leurs systèmes de contrôle des transferts d'armes avec pour perspective de mettre en œuvre le Traité sur le Commerce des Armes (TCA), qui présente des synergies évidentes avec le programme d'action des Nations unies sur les ALPC. Les activités du projet se déroulent dans le monde entier. Elles comprennent, notamment, l'aide à la rédaction de la législation, la formation et le partage de bonnes pratiques entre les professionnels du contrôle des exportations.

L'UE soutient également financièrement les activités du Bureau des affaires de désarmement des Nations unies (UNODA) en faveur de politiques, programmes et actions intégrant la dimension de genre dans la lutte contre le trafic et l'utilisation abusive des armes légères, conformément au Programme pour les femmes, la paix et la sécurité et à l'objectif de développement durable n°5.

Depuis 2001, l'UE soutient le système de gestion des données sur les armes illicites et traçage d'INTERPOL, « iArms ». iArms est une plateforme électronique qui facilite l'échange d'informations et la coopération entre les services chargés de l'application de la loi.

Depuis 2013, l'UE soutient également iTrace, un mécanisme mondial de notification des ALPC illicites et autres armes et munitions conventionnelles illicites dans les zones de conflits, mis en œuvre par Conflict Armament Research.

L'UE soutient également la mise en œuvre du protocole des Nations unies sur les armes à feu en coopération avec l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC).

Comme indiqué dans la stratégie de l'UE contre les armes à feu illicites, les armes légères et de petit calibre et leurs munitions, qui a été adoptée par le Conseil de l'Union européenne le 19 novembre 2018, l'UE s'engage à continuer de soutenir la coopération et l'aide à la mise en œuvre du Programme d'action des Nations unies en mettant l'accent sur la coopération régionale, et à participer et soutenir la coordination avec d'autres donneurs.

2.3. Les Pathfinders

The Pathfinders sont un groupe de 36 États membres, d'organisations internationales, de partenariats mondiaux, de la société civile et du secteur privé déterminés à accélérer la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030 pour la paix, la justice et l'inclusion (ODD 16+). Au cours de la réunion virtuelle, un représentant des Pathfinders et du Ministère des Affaires étrangères allemand ont fait le point sur leur projet commun de Réseau pour l'égalité des sexes dans le contrôle des armes légères (GENSAC) et ont annoncé la tenue d'un webinaire du GENSAC le 14 mai, intitulé "Armes, paix et pandémie". Pour plus d'informations sur les activités des Pathfinders et de GENSAC, veuillez consulter les liens ci-dessous:

GENSAC: https://gensac.network/

Pathfinders: https://www.sdg16.plus/

3. Entités des Nations Unies

3.1. Le Bureau des Affaires de Désarmement des Nations Unies (UNODA)

L'UNODA a plusieurs initiatives visant à renforcer les politiques et pratiques en matière de GAM en Afrique et au niveau mondial. Ci-dessous se trouvent quelques-unes de ces initiatives et leurs références.

- L'Agenda du Secrétaire Général pour le Désarmement – « Un désarmement qui sauve des vies » (Pilier 2) Page web sur la mise en œuvre (Activités relatives à la GAM sous l'action 22) https://www.un.org/disarmament/sg-agenda/fr/
- Le recueil de modules sur le contrôle des armes légères (MOSAIC) https://www.un.org/disarmament/convarms/mosaic/ [*La série opérationnelle 5 de MOSAIC est disponible en français*]
- Programme UN SaferGuard https://www.un.org/disarmament/convarms/ammunition/

- Les Directives techniques internationales sur les munitions (DTIM) https://www.un.org/disarmament/un-saferguard/guide-lines/ [*Toutes les DTIM seront disponibles en français à compter d'août 2020*]
- L'Aide-Mémoire sur les options pour intégrer la gestion des armes et des munitions dans les décision du Conseil de Sécurité https://www.un.org/disarmament/publications/aide-memoire [*En anglais*]
- Manuel de DPO-UNODA sur la "Gestion efficace des armes et munitions dans un contexte de désarmement, de démobilisation et de réintégration en évolution" https://www.un.org/disarmament/publications/more/ddr-handbook/ [*Manuel disponible en français et en anglais*]

3.2. Service de l'action anti-mines des Nations Unies en Somalie (UNMAS Somalie)

Préparation de l'atelier sur la GAM au niveau des États membres

En coopération avec le Bureau pour la Sécurité nationale de Somalie (FGS ONSA), UNMAS prépare des éléments pour soutenir la mise en œuvre d'ateliers sur la GAM au niveau des États-membres. Cela comprend :

- Projet de loi sur la GAM et projet de décret présidentiel ;
- L'embargo des Nations Unies et les exigences de compte-rendu et de conformité de la part des États-membres par rapport à celui-ci ;
- Les procédures opérationnelles techniques standardisées des États sur la GAM ; et
- Le marquage et l'enregistrement des armes.

Les centres de gestion des armes des États-membres

Préparation d'une note conceptuelle et d'un budget avec le point focal national pour la GAM et le Bureau pour la Sécurité nationale envisageant le développement potentiel de centres de gestion des armes similaires à celui d'Halane au niveau des États-membres. Cette note a été revue par certains donneurs et en est maintenant à la deuxième étape de la révision suite aux différentes questions qui ont été posées.

Approbation préalable de livraison (ADA-2)

UNMAS a soutenu le point focal national sur la GAM dans la préparation d'une deuxième approbation préalable de livraison pour la fourniture d'explosifs aux équipes de neutralisation des explosifs et munitions de la police somalienne. Cela comprend la présentation de rapports sur la première période (du 18 novembre 2019 au 18 mai 2020) et une révision des termes et conditions pour la prochaine période de six mois reflétant les progrès réalisés par la force de police somalienne (SPF) à Mogadiscio en matière de gestion des explosifs.

3.3. L'Office des Nations Unies contre les drogues et le crime (UNODC)

Les activités relatives à la GAM de l'UNODC sont principalement liées à la gestion des armes récupérées et confisquées, en conformité avec leur mandat. Voici ci-dessous certaines des activités prévues en 2020 :

- Développement de procédures opérationnelles standardisées pour le stockage et la gestion des armes à feu saisies (suite à notre travail sur le stockage des armes à feu saisies au Burkina Faso et au Niger) ;
- Marquage et enregistrement en RCA, au Tchad, au Niger et au Burkina Faso ;
- Amélioration des activités relatives au stockage des armes à feu saisies en RCA et au Niger ;
- Destruction des armes à feu confisquées au Niger ; et
- Soutien aux initiatives « Faire taire les armes », notamment en veillant à ce que le thème de la justice pénale soit inclus dans les discussions et les initiatives ultérieures.

Annexe 3: Liste des Participants

UNIDIR UNITED NATIONS INSTITUTE FOR DISARMAMENT RESEARCH

I. Session en anglais

No	State/Organisation	Name of Participant	Position
1	Ghana	Leonard Tetteh	Programme Officer, Ghana NATCOM
2	Nigeria	N.Dickson Orji	Programmes Coordinator, PRESCOM
3	Liberia	Grigsby, II Maxwell Teklo	Chairman, Liberia NATCOM
4	Liberia	Benietta Jarbo	Vice-chairperson, Liberia NATCOM
5	Sierra Leone	Lt-Col. Mbade Sogo Bangura	Assistant Commissioner, Sierra Leone NATCOM
6	Somalia	Abdikarin Ali-Hassan	National Focal point for WAM, Office of the President
7	Somalia	Yasmin Ahmed	Legal and Sanctions Advisor, Office of the President
8	Sierra Leone	Wilphred Samuel Taylor	Programme Officer, Sierra Leone NATCOM
9	Gambia	Tangara Assan	Permanent Secretary, Gambian NATCOM
10	ECOWAS	Dr. Sani Adamu	Deputy Head, Small Arms Division
11	Finland	Mäkeläinen, Anni	Desk Officer, Unit for Arms Control
12	Netherlands	Bos, Diederik	Intern
13	Netherlands	Sachi Claringbough	Deputy Permanent Representative to the Conference on Disarmament, First Secretary
14	Switzerland	Nathalie Silberman	Department of Defence Civil Protection and Sport
15	United States	Patrick Shea	Programme Manager, Africa
16	United States	Michael Tirre	Programme Manager, Africa
17	United States	Steve Costner	Acting Director, Office of

			Weapons Removal and Abatement WRA
18	EU	Marketa Homolkova	Disarmament, Non-Proliferation and Arms Export Control
19	AU	Christopher Kayoshe	Foal Point on Small Arms and Light Weapons, Defence and Security Division, Peace and Security Department
20	RECSA	Eric Kayiranga	Principal Officer, PSSM
21	UNMAS Mogadishu	Nick Bateman	Weapons and Ammunition Policy Advisor
22	UNODA	Katherine Prizeman	Political Affairs Officer
23	UNODA	Nora Allgaier	Associate Political Affairs Officer
24	UNODC	Leonardo Lara	Crime Prevention and Criminal Justice Officer
25	BICC	Karl Wagner	Technical Advisor on Physical Security and Stockpile Management in West Africa
26	BICC	Kroetz Matthias	SALW Control Advisor seconded to the AUC
27	BICC	Nikhil Acharya	Senior Regional Advisor, WAM/DDR
28	Small Arms Survey	Paul Holtom	Head of Policy and Capacity Support
29	Conflict Armament Research	Jonah Leff	Director of Operations
30	Mines Advisory Group	Josephine Dresner	Head of Strategic Partnerships
31	GICHD-AMAT	Andrew Grantham	Technical Advisor, Ammunition Management Team
32	Pathfinders	Bojan Francuz	Programme Associate
33	Pathfinders	Fairlie Chapuis	Associate
34	Pathfinders	Natalie Briggs	Associate
35	Germany	John Reyels	Deputy Head of Division, Federal Foreign Office Division, Conventional Arms Control and CSBM,
36	Germany	Lisa Mueller Dormann	Conventional Arms Control

			and CSBM,
37	Germany	Christian Sedat	West Africa and ECOWAS Desk
38	Germany	Catrin Stibbe	German Embassy in Addis Ababa
39	UNIDIR	Himayu Shiotani	Programme Head
40	UNIDIR	Mohamed Coulibaly	Researcher
41	UNIDIR	Anna Mensah	Programme Assistant
42	UNIDIR	Hardy Giezendanner	Researcher
43	UNIDIR	Einas Mohammed	Researcher
44	UNIDIR	Roland Martial	Graduate Professional Assistant
45	UNIDIR	Manuel Martinez Miralles	Researcher
46	UNIDIR	Renata Hessmann Dalaqua	Programme Lead, Gender and Disarmament Programme

II. Session en français

No	État/Organisation	Nom du Participant	Fonction
1	Burkina Faso	Adjudant Chef Major BADO ADOLPHE	Secrétaire Particulier de la CNLPAL
2	Burkina Faso	Colonel Major Christophe Raoul Tapsoba	Secrétaire Permanent de la CNLPAL
3	République Centrafricaine	Benjamin Saraganza	Officier
4	République Centrafricaine	Jean-Pierre Betindji	Secretaire Executif, Coordonnateur Du Secrétariat Technique Permanent
5	République Démocratique du Congo	Patrick Kombe Katambwe Y;	Secrétaire Permanent
6	République Démocratique du Congo	Claude Bieto Yala	Charge des questions juridique
7	Côte d'Ivoire	Anzian Kouadjan	Gestionnaire, spécialiste Sécurité et Paix
8	Côte d'Ivoire	Philippe Koré	Conseiller spécial du Président de la ComNat-ALPC
9	Niger	Allassan Fousseini	Coordonnateur programme/SPA
10	Mali	Adama Diarra	Chargé des Formations et plans d'opérations
11	CEDEAO	Dr. Sani Adamu	Deputy Head, Small Arms Division

12	ECCAS	Muzue Missak Kasongo	SALW-SSR Expert
13	Suisse	Nathalie Silberman	Department of Defence Civil Protection and Sport
14	UA	Christopher Kayoshe	Focal Point on Small Arms and Light Weapons, Defence and Security Division, Peace and Security Department
15	UNMAS RCA	Richard Derieux	Chef de programme
16	UNMAS RCA	Kathia Ridore	Chargé de programme
17	UNODA	Nora Allgaier	Associate Political Affairs Officer
18	UNODC	Leonardo Lara	Crime Prevention and Criminal Justice Officer
19	BICC	Nikkhil Acharya	Senior Regional Advisor, WAM/DDR
20	Mines Advisory Group	Angelo Bernard	WAM Technical Advisor
21	GICHD-AMAT	Frederic Maio	Programme Manager
22	Expertise France	Caroline Parquet	Project Manager
23	Allemagne	John Reyels	Deputy Head of Division, Federal Foreign Office Division, Conventional Arms Control and CSBM,
24	Allemagne	Lisa Mueller Dormann	Conventional Arms Control and CSBM,
25	UNIDIR	Himayu Shiotani	Programme Head
26	UNIDIR	Mohamed Coulibaly	Researcher
27	UNIDIR	Anna Mensah	Programme Assistant
28	UNIDIR	Hardy Giezendanner	Researcher
29	UNIDIR	Pauline Levy	Graduate Professional Assistant
30	UNIDIR	Roland Martial	Graduate Professional Assistant
31	UNIDIR	Manuel Martinez Miralles	Researcher

Annexe 4: Programme

Renforcer les politiques et les pratiques en matière de Gestion des Armes et des Munitions en Afrique
Réunion de mise à jour en ligne
Programme définitif

QUOI: L'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), en coopération avec le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, a le plaisir de vous inviter à une **réunion virtuelle de mise à jour sur la Gestion des Armes et des Munitions (GAM).** Cette réunion en ligne est conçue pour faciliter le partage d'informations et des mises à jour sur les activités en matière de GAM en Afrique, ainsi que les axes de recherche et les activités de l'UNIDIR pour 2020, au vu de la crise sanitaire mondiale actuelle. Concrètement, l'UNIDIR partagera les derniers progrès et des importantes mises à jour sur les programmes et activités en matière de GAM de l'UNIDIR pour 2020-2021, notamment (mais non exclusivement) le premier Séminaire Régional sur les Enseignements Tirés de la Gestion des Armes et des Munitions, qui aura lieu cette année en partenariat avec la Commission de l'Union Africaine. Cette réunion a pour invités les États africains qui ont échangé avec l'UNIDIR sur les évaluations de référence en matière de GAM, ainsi qu'un nombre restreint d'acteurs d'organisations régionales concernés, d'organisations non gouvernementales (ONG) expertes, d'entités des Nations Unies et de partenaires des États.

QUAND: La réunion de mise à jour sur la GAM, qui aura lieu en ligne, se tiendra le **mercredi 6 mai 2020**. Deux sessions auront lieu : une en anglais et une en français**.** La session en anglais débutera à 14h00 (CEST) et la session en français débutera à 16h00 (CEST). Les deux sessions dureront environ une heure et quart (1h15).

SE PRÉPARER: l'UNIDIR encourage tous les participants à consulter les documents préparatifs que vous avez reçu avant la réunion y compris 1**) la note d'information** sur la mise à jour des plans de recherche et des activités de l'UNIDIR en 2020; 2) **la copie préliminaire de la présentation** de la réunion de mise à jour; et 3) **la note logistique**. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter l'équipe de recherche de l'UNIDIR.

PROGRAMME DÉFINITIF:
Remarques Administratives
Anna Mensah, Assistante de Programme, UNIDIR

Remarques d'ouverture
John Reyels, Vice-chef de Division, Ministère fédéral des Affaires étrangères, Contrôle des Armes Classiques et CSBM, Allemagne (5 minutes)

Mise à jour sur les programmes de recherche et activités de l'UNIDIR en matière de la GAM en 2020
Himayu Shiotani, chef de programme des armes classiques, UNIDIR (10 minutes)

Note de synthèse de mise à jour par les États Participants et Partenaires (45 minutes en totales, 3-5 minutes par locuteur)

Conclusion et prochaines étapes (5 minutes)

Gestion des Armes et des Munitions (GAM) en Afrique

Rapport de la réunion virtuelle de mise à jour

Le 6 mai 2020, l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), en coopération avec le gouvernement d'Allemagne, a organisé une réunion virtuelle pour échanger des mises à jour sur les activités de gestion des armes et des munitions (GAM) en Afrique. L'objectif de la réunion était de donner l'opportunité à l'UNIDIR et à ses partenaires d'échanger des informations sur leur activités en cours en matière de GAM et sur l'adaptation des projets et des activités au vu de la pandémie COVID-19. La réunion a réuni plus de 70 représentants d'Etats membres, d'entités partenaires des Nations Unies, d'organisations régionales et sous-régionales, et d'organisations non-gouvernementales (ONG) spécialistes. La réunion s'est déroulée en deux sessions – une en français et une en anglais – afin de permettre une large participation et afin de répondre aux différents besoins en langue des participants. L'événement était uniquement sur invitation.Les discussions et les points clés qui ont été soulevés dans les deux sessions, ainsi que les contributions écrites des partenaires sur les initiatives courantes et les aides disponibles pour renforcer la GAM en Afrique, sont résumés dans ce rapport.

40 UNIDIR
INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA RECHERCHE SUR LE DÉSARMEMENT

Federal Foreign Office